

MAISON DES AIDANTS Août 2025

Sortie à l'Archéo'Site
de Les Rues-des-Vignes

Mercredi 13 août 2025

10h30 à 15h00

(Programme ci-joint)

Sur inscription

Restaurant Le Comptoir
à Cambrai

Vendredi 22 août 2025

12h00

Avec participation

Sur inscription

(jusqu'au 19 août)

<p>Lundi 04 août</p> <p>Socio-esthétique</p> <p>14h00-15h00 15h00-16h00 16h00-17h00</p> <p>Le Cateau Cambrésis</p> <p><u>Sur inscription</u></p>	<p>Mercredi 06 août</p> <p>Socio esthétique</p> <p>14h00- 15h00 15h00- 16h00 16h00- 17h00</p> <p>Neuville-Saint-Rémy</p> <p><u>Sur inscription</u></p>
<p>Jeudi 07 août</p> <p>Relaxation</p> <p>17h30-19h00</p> <p>Naves</p> <p><u>Sur inscription</u></p>	<p>Mardi 19 août</p> <p>Sophrologie</p> <p>18h00-19h00</p> <p>Naves</p> <p><u>Sur inscription</u></p>
<p>Vendredi 29 août</p> <p>Sophrologie</p> <p>14h30 -15h30</p> <p>Naves</p> <p><u>Sur inscription</u></p>	<p>Vendredi 29 août</p> <p>Séance Travel Me (Document ci-joint)</p> <p>15h15 -16h15</p> <p>Neuville-Saint-Rémy</p> <p><u>Sur inscription</u></p>

Informations et inscriptions

03.27.84.66.97

06.85.69.19.31

maisondesaidants@ch-lecateau.fr

Espace Annie Girardot
28 boulevard Paturle
59360 Le Cateau-Cambrésis

 Espace Annie Girardot

Café Partage

Mardi 26 août 2025

14h00 à 16h00

Sur inscription

(jusqu'au 22 août)

LA MAISON DES AIDANTS C'EST AUSSI...



Carte des soins proposés par notre socio esthéticienne

Audrey :

- Massage du visage
- Soins du visage
- Soins des mains avec manucure
- Massage crânien
- Massage du dos (sous réserve selon disponibilité)

Merci de nous indiquer à votre inscription le soin souhaité



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

Une infirmière

Une psychologue

Une assistante de soins en gériatrie

Du répit de l'aidant

La Maison des aidants met à disposition de manière ponctuelle 5h/mois de relayage assuré par notre ASG

Angélique

Renseignez-vous auprès de l'équipe au 06.85.69.19.31

Une idée, une suggestion ? N'hésitez pas à nous en faire part. C'est ensemble que nous faisons vivre la Maison des aidants
Nous vous rappelons que toutes inscriptions non annulées 48h00 (sauf si précisions autres) à l'avance pourra donner lieu à une facturation